

**Depuis la réforme de la voie professionnelle, l'orientation vers l'enseignement professionnel à l'issue de la troisième se fait, soit vers un CAP, soit vers un baccalauréat professionnel. Sans modifier notablement les flux d'entrée dans la voie professionnelle, la réforme augmente les chances d'un entrant dans la voie professionnelle d'obtenir le baccalauréat.**

**L**A RÉNOVATION de la voie professionnelle généralisée à la rentrée 2009, instaure, à côté du CAP en deux ans, la préparation d'un baccalauréat professionnel en trois ans comme les baccalauréats généraux et technologiques. Le circuit de formation BEP est supprimé. En cours de cursus menant au baccalauréat, les élèves ont dorénavant la possibilité de présenter un examen : CAP ou BEP.

Depuis les années 1990, les effectifs du second degré professionnel ont diminué régulièrement. Malgré un rebond momentané à la rentrée 2013, la tendance repart à la baisse en 2014 et le nombre d'élèves inscrits dans une formation professionnelle du second degré diminue de 12 700 (- 1,7 %). À la rentrée 2014, les formations au CAP rassemblent 18 % des élèves scolarisés en cycle professionnel. Les élèves inscrits en baccalauréat professionnel en représentent près de 82 % (figure 15.1).

Avec la réforme de la voie professionnelle, l'orientation vers le second cycle professionnel en fin de classe de troisième se fait désormais soit vers une seconde professionnelle (première année de baccalauréat professionnel en trois ans), soit vers une première année de CAP en deux ans. Près de 28 % des élèves de troisième ont intégré la voie professionnelle à la rentrée 2013 sous statut scolaire dans un lycée agricole ou dépendant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement

supérieur et de la Recherche : 23 % en seconde professionnelle et 5 % en première année de CAP (figure 15.2).

Dans le second cycle professionnel, les taux de redoublement restent faibles. Ceux des années terminales demeurent légèrement supérieurs à ceux des premières années.

Les sorties en première année de voie professionnelle restent fréquentes : elles concernent près de 17 % des élèves en première année de CAP et environ 11 % des élèves de seconde professionnelle (tableau 15.3). La baisse des taux de sortie en cours de formation, observée depuis 2010, semble marquer une pause. En effet, les taux observés à la rentrée 2014 sont proches de ceux constatés l'année précédente. Ces sorties des formations scolaires incluent des arrêts d'études ou des passages en apprentissage.

La réforme de la voie professionnelle, en permettant à l'ensemble des élèves entrant en seconde professionnelle d'atteindre la classe de terminale, a conduit à une augmentation mécanique du nombre de candidats au baccalauréat professionnel : plus de 197 000 candidats se sont présentés, sous statut scolaire, au baccalauréat professionnel à la session 2014 contre 95 000 en 2008. La très grande majorité des candidats sont issus du nouveau cursus en trois ans : seuls les candidats issus d'un cursus de CAP arrivent au baccalauréat après quatre ans d'enseignement professionnel. ■

Les formations de second cycle professionnel comprennent les préparations au CAP, au BEP et au baccalauréat professionnel, ainsi que diverses formations professionnelles de niveaux IV et V (principalement les mentions complémentaires).

Taux de passage : proportion d'élèves inscrits l'année n-1 dans une classe et qui passent dans une classe supérieure l'année n.

Les taux de passage sont calculés pour les formations relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale ou du ministère en charge de l'Agriculture. En sont donc exclus les élèves inscrits dans un établissement du second degré relevant d'autres ministères, et notamment du ministère de la Défense ; celui du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social ; du Secrétariat général du ministère des Affaires sociales et de la Santé ; sont exclus également les élèves qui suivent une formation par alternance (apprentissage).

## 15.1 – Évolution sur 10 ans des effectifs d'élèves du second cycle professionnel

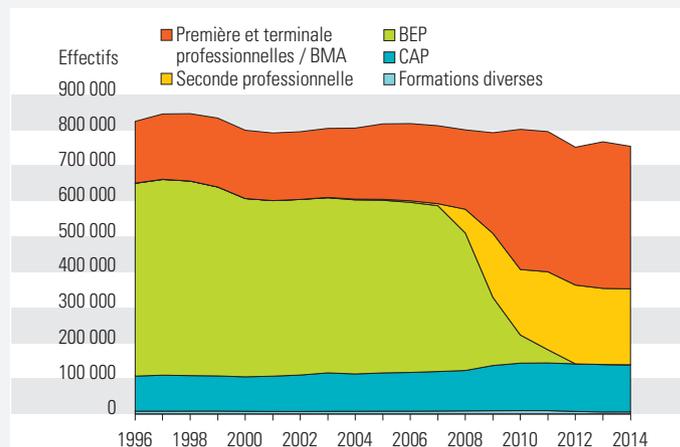
	2004	2014
<b>CAP en 1 an</b>	<b>6 676</b>	<b>5 324</b>
<b>CAP en 2 ans</b>	<b>97 112</b>	<b>127 013</b>
<i>dont première année</i>	53 132	68 607
<i>dont deuxième année</i>	43 980	58 406
<b>CAP en 3 ans</b>	<b>1 028</b>	<b>0</b>
<b>BEP</b>		
Seconde BEP	251 461	–
Terminale BEP <sup>1</sup>	237 367	–
<b>Total BEP</b>	<b>488 828</b>	<b>0</b>
<b>Baccalauréat professionnel / BMA<sup>2</sup></b>		
Seconde professionnelle	–	213 253
Première professionnelle / Première année BMA	108 242	207 346
Terminale professionnelle / Deuxième année BMA <sup>3</sup>	93 323	192 891
<b>Total baccalauréat professionnel / BMA</b>	<b>201 565</b>	<b>613 490</b>
<b>Mentions complémentaires niveaux IV et V</b>	<b>6 292</b>	<b>5 335</b>
<b>Formations diverses</b>	<b>1 504</b>	<b>686</b>
<b>Total second cycle professionnel</b>	<b>803 005</b>	<b>751 848</b>

1. Y compris BEP en 1 an. 2. Brevet des métiers d'art. 3. Y compris les bacs pro en 1 an.

**Champ :** France métropolitaine + DOM, y compris Mayotte pour l'année 2014, public et privé, établissements scolaires sous tutelle du MENESR ou du ministère de l'agriculture, y compris EREA.

Sources : MENESR-DEPP, système d'information Sclarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat ; MAAF, système d'information SAFRAN.

## 15.2 – Évolution des effectifs d'élèves du second cycle professionnel depuis 1996



**Champ :** France métropolitaine + DOM y compris Mayotte à partir de 2011, public et privé, établissements scolaires sous tutelle du MENESR ou du ministère de l'agriculture, y compris EREA.

Sources : MENESR-DEPP, système d'information Sclarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat ; MAAF, système d'information SAFRAN.

## 15.3 – Principaux taux de passage dans le second cycle professionnel

		2012	2013	2014
<b>CAP en 2 ans</b> <b>Première année</b>	Redoublement	4,1	4,1	4,3
	Passage en deuxième année	75,1	76,2	76,0
	Autres orientations	3,4	3,0	3,1
	Sorties	17,4	16,8	16,6
<b>CAP en 2 ans</b> <b>Deuxième année</b>	Redoublement	4,9	4,8	5,1
	Passage en baccalauréat professionnel	23,5	24,7	24,4
	Autres orientations	8,2	8,5	9,0
	Sorties	63,4	62,0	61,5
<b>BMA en 2 ans<sup>1</sup></b> <b>Première année</b>	Redoublement	0,4	1,9	2,2
	Passage en baccalauréat professionnel / BMA : terminale	84,4	85,8	87,5
	Autres orientations	n.s.	n.s.	n.s.
	Sorties	n.s.	n.s.	n.s.
<b>BMA en 2 ans<sup>1</sup></b> <b>Deuxième année</b>	Redoublement	3,0	0,8	6,0
	Autres orientations et sorties	97,0	99,2	94,0
	Sorties	–	–	–
<b>Baccalauréat professionnel en 3 ans</b> <b>Seconde professionnelle</b>	Redoublement	4,3	4,1	4,0
	Passage en baccalauréat professionnel en 3 ans : première professionnelle	81,4	82,7	82,6
	Autres orientations	2,4	2,4	2,5
	Sorties	11,9	10,8	11,0
<b>Baccalauréat professionnel en 3 ans</b> <b>Première professionnelle</b>	Redoublement	2,2	1,9	2,1
	Passage en baccalauréat professionnel en 3 ans : terminale professionnelle	85,4	86,8	87,0
	Autres orientations	1,0	0,8	0,8
	Sorties	11,4	10,5	10,0
<b>Baccalauréat professionnel en 3 ans</b> <b>Terminale professionnelle</b>	Redoublement	6,1	6,3	5,1
	Autres orientations et sorties	93,9	93,7	94,9

**Lecture :** parmi les élèves de première année de CAP à la rentrée 2013, 4,3 % redoublaient leur année en 2014, 76,0 % sont passés en deuxième année, 3,1% ont été orientés dans d'autres formations et 16,6 % sont sortis du système éducatif scolaire (poursuite en apprentissage, sortie de formation).

**n.s. :** non significatif. 1. Compte tenu des faibles effectifs, les évolutions relatives aux BMA doivent être interprétées avec précaution.

**Champ :** France métropolitaine + DOM, public et privé, y compris les formations agricoles.

Sources : MENESR-DEPP, système d'information Sclarité et enquête n° 16 auprès des établissements privés hors contrat ; MAAF, système d'information SAFRAN.